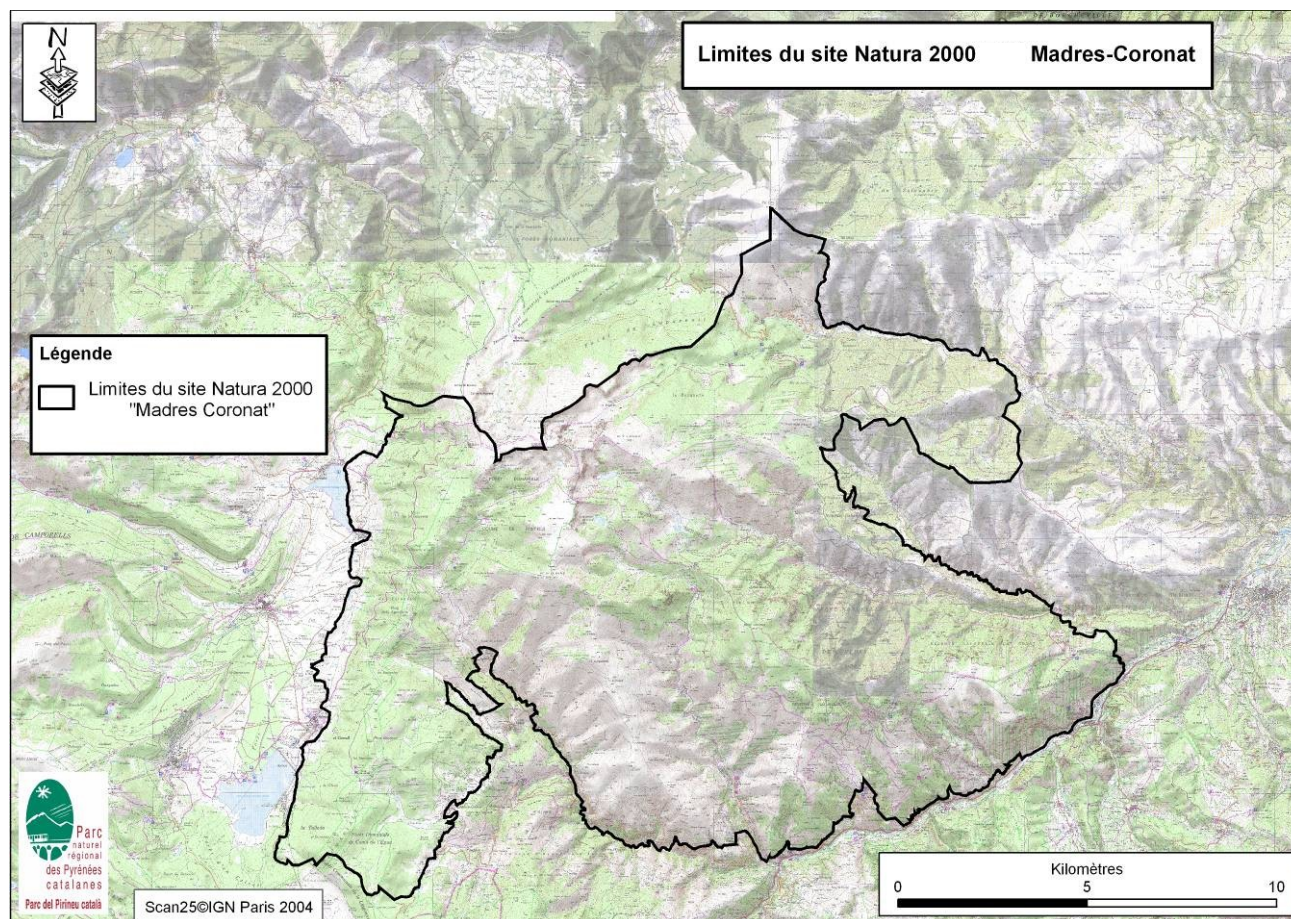


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
FR9101473
FR9112026

<http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/>



Site FR9101473 / FR9112026

ZSC / ZPS

Département : 66

Surface du site : 21 412 ha / 21 396 ha

Opérateur/animateur du site : Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Description du site

Membre du réseau Natura 2000 depuis 1995, le massif du Madres-Coronat est l'un des premiers sites français. Il est constitué de la ZPS Massif du Madres-Coronat et de la ZSC Massif de Madres-Coronat. Ce site de montagne très diversifié situé à l'extrémité Nord orientale de la chaîne

des Pyrénées, occupe une zone intermédiaire entre la région méditerranéenne et les premiers hauts sommets pyrénéens. Le massif du Madres-Coronat s'étage de 300 à 2 464 m, ce qui lui confère un relief varié et une biodiversité remarquable. Sur plus de 21 000 hectares, ce site Natura 2000 abrite 3 réserves naturelles (Nohèdes, Jujols et Conat) et des espèces floristiques aussi rares que la Ligulaire de Sibérie, qui est une relique de l'ère glaciaire, ou l'Alysson des Pyrénées, une plante qui est propre à la région de Nohèdes.

Des chauve-souris aux papillons en passant par le très rare Desman des Pyrénées (sorte de musaraigne mâtinée de rat et de taupe) et le Vautour percnoptère (seul couple des Pyrénées orientales), c'est aussi la faune qui fait l'intérêt écologique de ce massif peuplé par moins de 3 000 habitants.

Des études complémentaires restent à mener ou sont en cours pour définir les enjeux environnementaux (habitats naturels, chiroptères, insectes...).

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Parmi les 36 habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site, seuls les 17 premiers de la liste ci-après ont été cartographiés avec suffisamment de précision et possèdent une fiche d'identification et une carte de localisation. Ce sont donc les seuls qui ont été classés selon leur enjeu et qui ont une surface et un état de conservation connus sur le site. Ils sont donc mis en ordre décroissant d'enjeu.

Pour les autres, ils sont mis non pas dans l'ordre décroissant des enjeux mais dans l'ordre croissant des codes habitat Natura 2000.

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (* sites d'orchidées remarquables)	6210*	501	Moyen à mauvais	- Déprise agricole - Fertilisation - Pâturage plus intensif - Feux répétitifs
Tourbières hautes actives	7110*	242	Bon	- Perturbation du fonctionnement hydraulique - Piétinement - Brûlage
Tourbières de transition et tremblantes	7140	162	Bon	- Perturbation du fonctionnement hydraulique - Piétinement - Modification des propriétés physico-chimiques de l'eau
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	6510	37.6	Non renseigné	- Déprise agricole - Fertilisation plus intensive - Pâturage plus intensif
Pelouses de fauche de montagne	6520	618	Bon à mauvais	- Déprise agricole - Fertilisation plus intensive - Pâturage plus intensif

Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410	111	Moyen à bon	- Diminution du régime hydrique - Abandon ou diminution du pâturage
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique montagnarde à subalpine des <i>Littorelletea uniflorae</i>	3130	81.9	Moyen à bon	- Piétinement trop intense - Altération de la qualité des eaux - Modification de la stabilisation du niveau de l'eau
Tourbières basses alcalines	7230	70.8	Bon	- Modification du fonctionnement hydrique - Remblaiement - Abandon de la fauche et du pâturage
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	91E0	91.2	Moyen à bon	- Travaux hydrauliques
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>	6420	3.10	Non renseigné	- Modification du régime hydrique - Abandon du pâturage ou de la fauche - Fermeture des milieux
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	7120	50	Moyen à mauvais	- Assèchement direct ou indirect - Incendies
* Formations herbacées à <i>Nardus</i> riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	6230*	847	Moyen à bon	- Abandon ou diminution du pâturage - Surpâturage
Saulaie riveraine des cours d'eau des Pyrénées et des Cévennes.	3240	13	Moyen à bon	- Modification du régime torrentiel - Dégradation de la qualité des eaux
Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* sur substrat gypseux ou calcaire)	9430*	5 281	Moyen à bon	- Surpâturage - Aménagements touristiques - Incendies
Hêtraies, hêtraies- sapinières montagnardes à buis	9150	141.6	Bon	- Coupes trop importantes
* Forêts de pente, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180*	46.5	Bon	Peu de menaces car peu accessible
Yeuseraie	9340	1 301	Inconnu	- Incendies
Landes sèches européennes	4030	-	-	-
Landes alpines et boréales	4060	-	-	-
Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux	4090	-	-	-
Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120	-	-	-

Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130	-	-	-
*Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	6110	-	-	-
Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i>	6140	-	-	-
Pelouses calcaires alpines et subalpines	6170	-	-	-
*Parcours steppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i>	6220	-	-	-
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	6430	-	-	-
*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	7220	-	-	-
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	8110	-	-	-
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	-	-	-
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chamrophytique	8210	-	-	-
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chamrophytique	8220	-	-	-
Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	8230	-	-	-
Hêtraies acidiphiles atlantiques à sous bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120	-	-	-
Forêts à <i>Castanea sativa</i>	9260	-	-	-
Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>)	9410	-	-	-

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Hors oiseaux

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Alysson des Pyrénées (<i>Hormathophylla pyrenaica</i>)	1508	724 pieds (en 1994)	Bon	- Cueillette - Escalade (menace potentielle) - Fermeture des milieux - Changement climatique
Damier de la Succise ssp <i>pyrenes debilis</i>	1065	Habitat : 33.7 ha	Bon	- Abandon des pratiques pastorales actuelles
Ligulaire de Sibérie (<i>Ligularia sibirica</i>)	1758	67.11 ha (superficie des stations)	Bon	- Abandon du pâturage extensif - Mise en culture des parcelles - Fertilisation - Modification du régime hydrique - Fermeture des milieux

Desman des Pyrénées	1301	-	-	- Modification du régime hydrique - Pollutions accidentelles - Dégradation des murets riverains en pierres sèches - Encombrement du lit
Damier de la Succise ssp <i>beckeri</i>	1065	Habitat : 188 ha	Bon	- Fermeture des milieux
Petit Murin	1307	-	-	- Fermeture des milieux - Utilisation de vermifuges et de pesticides
Rosalie des Alpes	1087	Habitat : 4 364 ha	-	-
Petit Rhinolophe	1303	2 gîtes de reproduction et 1 gîte d'hibernation connus en périphérie du site	-	- Utilisation de vermifuges et de pesticides - Fermeture et homogénéisation des structures paysagères - Fermeture, aménagements et/ou destruction du patrimoine bâti susceptible d'accueillir les colonies
Grand Rhinolophe	1304	2 gîtes de reproduction et 1 gîte d'hibernation connus en périphérie du site	-	- Dérangement ou fermeture des sites de reproduction ou d'hibernation - Utilisation de vermifuges et de pesticides - Fermeture et homogénéisation des structures paysagères
Damier de la Succise ssp <i>aurinia</i>	1065	Habitat : 765 ha	Bon	- Intensification du pâturage - Modification du régime hydrique - Fermeture des milieux
Ecaille chinée	1078*	-	Bon	-
Dracocephale d'Autriche (<i>Dracocephalum austriacum</i> L.)	1689	-	-	-

3 autres espèces de l'annexe II de la DHFF ont depuis été signalées sur le site par la Réserve Naturelle de Nohèdes. Il s'agit de bryophytes :

- *Buxbaumia viridis* (1386),
- *Orthotrichum rogeri* (1387),
- *Mannia cf triandra* (1379).

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Gypaète barbu (<i>Gypaetus barbatus</i>)	A076	0-1 couple	Favorable	- Dérangements - Collisions et électrocutions - Urbanisation et aménagements lourds - Disparition du pastoralisme

Perdrix grise (<i>Perdix perdix hispaniensis</i>)	A415	50 à 150 coqs nicheurs	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture des milieux - Collision sur les câbles, clôtures et lignes électriques - Urbanisation et aménagements lourds - Mauvaises conditions climatiques pendant l'élevage des jeunes
Grand Tétraz (<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i>)	A108	40 à 85 coqs nicheurs	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction / modification de son habitat (fractionnement) - Dérangement hivernal - Mauvaises conditions climatiques pendant l'élevage des jeunes - Collision sur les câbles, clôtures et lignes électriques
Vautour percnoptère (<i>Neophron percnopterus</i>)	A077	1 couple nicheur	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture des milieux - Abandon du pastoralisme - Collision avec des lignes électriques - Traitements chimiques et poisons pour lutter contre les rongeurs - Dérangement
Crave à bec rouge (<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>)	A346	10 à 20 couples nicheurs	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements lourds - Dérangement des sites de reproduction - Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	A379	120 à 250 couples nicheurs	Bon sur le site	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante - Aménagements lourds du milieu
Lagopède alpin (<i>Lagopus mutus pyrenaicus</i>)	A407	0-1 coq	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaises conditions climatiques au printemps : déneigement précoce en fin d'hiver (plumage de l'espèce très visible si absence de neige) ou épisode pluvieux / neigeux tardif durant l'élevage des jeunes - Dérangement en période de reproduction - Dérangement et risque de mortalité en période sensible
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	A091	2 à 3 couples nicheurs	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangement des couples nicheurs par les activités de pleine nature - Electrocutation sur le réseau électrique - Urbanisation et aménagements lourds
Chouette de Tengmalm (<i>Aegolius funereus</i>)	A223	5 à 20 couples nicheurs	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation et aménagements lourds - Milieu forestier inadapté (futaies trop régulières, rajeunissement des peuplements)

Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A080	8 à 16 couples nicheurs	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangements humains et sylvicultures inadaptées aux alentours du site de reproduction - Electrocutation sur le réseau électrique moyenne tension - Urbanisation et aménagements lourds - Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	A255	20 à 50 couples nicheurs	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante - Aménagements lourds du milieu
Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	A215	6 à 10 couples nicheurs	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation et aménagements lourds - Electrocutation et collision sur les pylônes et lignes électriques moyenne tension - Dérangements durant la période de reproduction (février-juin) - Déprise agricole entraînant une fermeture progressive des milieux
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	A302	50 à 200 couples nicheurs	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des landes vers des stades boisées
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	A338	60 à 80 couples nicheurs	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante (habitat de chasse) - Aménagements lourds (création de piste, etc.) et urbanisation - Disparition des prairies
Aigle botté (<i>Hieraaetus pennatus</i>)	A092	1 à 2 couples nicheurs	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangements humains aux alentours du site de reproduction - Electrocutation sur le réseau électrique moyenne tension - Perte de territoires de chasse par urbanisation et aménagements lourds
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	A103	2 à 3 couples nicheurs	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangements à proximité immédiate des sites de nidification - Equipement des falaises en voies d'escalade - Electrocutation sur le réseau électrique moyenne tension et collision avec le réseau très haute tension - Urbanisation et aménagements lourds

Vautour fauve (<i>Gyps fulvus</i>)	A078	100 à 300 individus	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Problème d'accessibilité à la nourriture (fermeture des milieux, diminution du pastoralisme) - Aménagements lourds (création de piste) - Dérangement humain des falaises s'il venait à s'y reproduire à nouveau - Electrocution et collision sur les pylônes et lignes électriques moyenne tension
Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	A236	8 à 12 couples nicheurs	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation et aménagements lourds - Sylviculture inadaptée (régularisations sur de grandes surfaces, rajeunissement des boisements et au sous-bois trop peu développé)
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	A224	100 à 200 couples nicheurs	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante - Abandon du pastoralisme - Développement du réseau routier ou de pistes (très sensible aux collisions)
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	A072	2 à 10 couples nicheurs	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangements humains aux alentours des nids entre mai et juillet - Electrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension - Urbanisation et aménagements lourds
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	A246	200 à 300 couples nicheurs	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture progressive et excessive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Aigle botté Vautour fauve Pipit rousseline Bruant ortolan Pie-grièche écorcheur Grand-duc d'Europe Fauvette pitchou Crave à bec rouge Alouette lulu Gypaète barbu Circaète Jean-le-Blanc Aigle royal Perdrix grise de Montagne Habitats naturels : 6410, 6210, 6510, 6520, 7110, 7120, 7230, 91EO	Maintenir les milieux ouverts et favoriser l'ouverture des milieux embroussaillés, habitats naturels d'intérêt communautaire et d'espèces pour des insectes et des oiseaux d'intérêt communautaire, par le maintien des pratiques pastorales respectueuses de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver les systèmes d'estives et la transhumance - Mieux organiser l'utilisation des estives - Adapter le pâturage en fonction des enjeux présents - Limiter la colonisation par les ligneux - Ouvrir les milieux embroussaillés (soulanes, ...) - Gestion par la fauche des milieux ouverts - Concilier le maintien du pastoralisme et des espèces nécrophages (Vautours) - Pratiquer un fauchage des parcelles du centre vers l'extérieur (Charte)

<p>Grand Tétrás Pic noir Chouette de Tengmalm Bondrée apivore Circaète Jean-le-Blanc Aigle botté Perdrix grise Aigle royal Gypaète barbu Grand duc d'Europe</p>	<p>Maintenir les habitats forestiers (pineraies, sapinières, principalement et forêt de feuillus à régénération naturelle avec des vieux arbres ou des arbres morts sur pied) qualifiés d'habitats favorables à l'avifaune et aux insectes d'intérêt communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas effectuer de gestion forestière en période sensible pour l'avifaune sans en informer au préalable la structure animatrice (Charte) - Création de micro-clairières, par la coupe de résineux, dans les peuplements trop réguliers (Mesure) - Favoriser le développement de bois sénescents - Mise en défens
<p>Damier de la Succise Ligulaire de Sibérie</p> <p>Habitats naturels : 6410</p>	<p>Maintenir les zones humides d'habitats naturels et favorables aux mammifères aquatiques et aux insectes d'intérêt communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas modifier artificiellement le fonctionnement hydrique des habitats (Charte) - Entretenir les Prairies à Molinie - Mise en défens
<p>Les espèces et les habitats à fort enjeu</p>	<p>Préserver les habitats naturels et les populations des espèces de la faune et de la flore d'intérêt communautaire et remarquable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les éleveurs à ne pas utiliser les vermifuges à forte rémanence - Assurer la tranquillité de la colonie de chauves-souris du fort Libéria - Neutraliser les poteaux téléphoniques pour l'avifaune - Réduction de l'impact des clôtures et des câbles sur l'avifaune - Entretien de vergers - Utiliser des moyens de désherbage des bords de routes sans produits phytosanitaires (Charte)
<p>Desman des Pyrénées Chiroptères Damier de la Succise Alysson des Pyrénées Ligulaire de Sibérie Bruant ortolan Gypaète barbu Aigle royal Faucon pèlerin Grand Tétrás Perdrix grise Grand duc d'Europe</p> <p>Habitats naturels gérés</p>	<p>Approfondir les connaissances sur les habitats naturels, la faune et la flore du site</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre des populations des espèces à fort enjeu - Etudier l'impact des pratiques sur les espèces et les milieux - Poursuivre la cartographie des habitats naturels
<p>L'ensemble des habitats naturels et des espèces du site</p>	<p>Informer et sensibiliser les acteurs locaux et les visiteurs sur les habitats naturels et les espèces de la faune et de la flore d'intérêt communautaire et remarquables présentes sur le site et sur les pratiques traditionnelles ayant favorisé le maintien des habitats naturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un projet d'éducation à l'environnement annuel avec les écoles et CLSH à proximité et sur le site - Réaliser des dépliants d'information thématiques - Utiliser la presse comme outil de communication - Informer à l'aide de diaporamas à thèmes variés

Toutes les espèces de la faune d'intérêt communautaire, habitats naturels d'espèces et habitats naturels	Gérer la fréquentation	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner l'élaboration d'un plan de fréquentation - Ne pratiquer des activités de pleine nature sur les secteurs sensibles qu'en dehors des périodes critiques pour certaines espèces et sur des lieux où ces activités ne génèrent pas de perturbation des espèces et des habitats (Charte) - Ne pas installer d'éclairage artificiel à l'entrée des grottes ou cavités
Toutes les espèces d'intérêt communautaire, les habitats naturels d'espèces et les habitats naturels	Concilier le maintien des habitats naturels et des habitats naturels des espèces de la faune et de la flore et le développement social et économique du site	- Prendre en compte les objectifs du DOCOB dans les documents de planification et d'aménagement forestiers, pastoraux et de développement local

Pour en savoir plus :

Contact : Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, Sophie GESTA / 1 rue Dagobert, 66210 Mont-Louis, 04.68.04.97.60

Sources d'information : <http://sit.parc-pyrenees-catalanes.fr/fr/site-natura-2000-madres-coronat>

Site du MEDDTL: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : <http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr/>

Site de l'opérateur : <http://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/>